

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 septembre 2023 à 19 heures

Présidence : Gilbert VALENTIN, Maire.

Date de convocation : 14 septembre 2023

Présents : Christophe BEAL, Damien BON, Laurence BUCHETON, Jean-Paul COURTOIS, Gérard DECOSNE, Robert MASUYER, Thierry MINET, Béatrice MIRAILLES, Michel PERRARD.

Absent excusé : Frédérique GUEYE

Procuration : Frédérique GUEYE donne procuration à Laurence BUCHETON

Secrétaire de séance : Laurence BUCHETON

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

ORDRE DU JOUR / MODIFICATION

ACCEPTÉ, à l'unanimité, d'ajouter à l'ordre du jour, l'étude du projet de modification de la végétalisation du Chemin de la Croix de Pierre.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 22 JUIN 2023

APPROUVE, à l'unanimité, le compte rendu de la réunion du 22 juin 2023.

FORET COMMUNALE

DECIDE, l'inscription à l'état d'assiette pour l'exercice 2024 de la parcelle N° 6 de la forêt communale (coupe rase).
DEMANDE le report d'exploitation des parcelles N° 27 (taillis sous futaies, coupe sanitaire) et N° 31 (amélioration, première éclaircie).

APPROUVE, à l'unanimité, l'application du régime forestier sur la parcelle cadastrée : Territoire communal de Jallanges, au lieu-dit « Poirier-Lazard », section ZC, parcelle N° 17, d'une superficie de 02 ha 25a 70 ca et acquise auprès de la SAFER.

ADHESION NOUVEAU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT D'ENERGIES

Après avoir pris connaissance de la note de synthèse explicative établie par les services du SICECO ;

DECIDE, à l'unanimité :

- **D'ACCEPTER** les termes de la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat d'énergies et des services associés ;
- **D'AUTORISER** l'adhésion de la commune de Jallanges en tant que membre au groupement de commandes ayant pour but l'achat groupé d'énergies avec effet au 1^{er} janvier 2028 pour le gaz et au 1^{er} janvier 2026 pour l'électricité ;
- **D'AUTORISER** le Maire à signer la convention constitutive du groupement.

DECOMPTE DES CHARGES LOCATIVES DES LOGEMENTS COMMUNAUX

Après avoir pris connaissance des sommes dues par les locataires des logements communaux (entretien et électricité des communs, entretien des chaudières, eau et assainissement) et des provisions versées (40 €/mois) ;

DEFINIT ainsi qu'il suit le montant des charges locatives pour la période du 1er mai 2022 au 30 avril 2023 :

Reste dû à la commune :

Mme Brigitte SAUVAGE : 480 - 574.22 = - 94.22 €

M. Jean-Claude GINET : 480 - 521.05 = - 42.05 €

Trop versé du par la commune :

Mme Georgette AMIOT : 480 - 471.97 = 8.03 €

Mme Danielle PRUVOT : 480 - 463.79 = 16.21 €

BONS DE FLEURISSEMENT

APPROUVE la décision de la commission « Environnement, fleurissement, embellissement du village » concernant l'attribution de bons d'achat aux habitants au titre des maisons fleuries pour l'année 2023.

7 bons à 30 € : Agnès SOTTY ; Nathalie AUBRY ; Bernard AUGÉY ; Myriam BERBEY ; Denise PETIT 17 rue Anne-Marie JAVOUHEY ; Marlène HEMMER ; Michèle VADOT.

21 bons à 20 € : Marie-Ange CATY ; Laurence CORDIERO ; Virginie FRANCOIS ; Nicole PERRIN ; Geneviève POULET ; Céline ROZBORSKI ; Odile LOGEROT ; Nathalie CARRETTE ; Hélène PIERRON ; Véronique ROUSSEAU ; Marie SIMON ;

Nicole TAINURIER ; Annie VEROT ; Nadine CHARPENTIER ; Jacqueline DARPHIN ; Eliane GALLOT ; Claudine GUILLEMIN ; Nathalie DOMINGUEZ ; Michèle MASUYER ; Laetitia THEVENARD ; Madeleine DEROUSSIAUX.

Ces bons sont à faire valoir chez HORMANAT au magasin de Seurre ou celui de Beaune et doivent être consacrés à l'acquisition de fournitures destinées au fleurissement.

La remise des bons aura lieu à 10 heures à la mairie le samedi 7 octobre autour d'un verre de café ou de jus de fruits et de quelques viennoiseries.

VEGETALISATION CHEMIN DE LA CROIX DE PIERRE

PREND connaissance de la proposition de la société « PAYSAGE 2000 » concernant le projet de végétalisation du Chemin de la Croix de Pierre et en particulier pour le Grand Talus.

La décision définitive sera prise après entretien avec le responsable de la société.

COMMUNICATIONS DU MAIRE

ENTEND diverses communications du Maire concernant :

- la réunion du Conseil d'Ecole de la Cité Verte le 26 juin à Seurre : risque de fermeture de classe pour la rentrée 2023/2024. Projet d'école : réception d'artistes, harcèlement, sorties scolaires.
- la réunion Commission des Affaires Scolaires à Seurre le 27 juin : 22 élèves de Jallanges ; Coût de participation de la commune : 862 €/élève.
- la réunion du conseil communautaire du 28 juin à Franxault : adhésion à l'agence France Locale pour l'obtention de prêts. Eligibilité au FPIC.
- la signature de l'acquisition de la parcelle ZC n° 17 auprès des conjoints FLORENTIN/SAFER le 03 juillet chez Maître BRUCHON à Seurre.
- la réunion Bureau/Comtech du Syndicat des Eaux le 20 juillet à Seurre : volume et points de livraison pour le projet de raccordement à la boucle des Maillys. Installation d'un traitement biologique sur le puits de captage de Pagny le Château.
- l'Assemblée Générale du Club Sportif Seurreois (rugby) à Jallanges le 1^{er} septembre.
- le pot de départ de Mme Pauline FRANCOIS chargée de l'assainissement à la communauté de communes le 4 septembre à Echenon.
- la réunion du bureau de la communauté de communes à Bonnencontre le 11 septembre : règlement intérieur de l'école de musique.
- la réunion du Comité Syndical des Eaux le 19 septembre à Seurre : validation du règlement technique du syndicat. Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable. Délimitation des ressources stratégiques à Bonnencontre et Labergement les Seurre. Vœu, à l'unanimité, de non transfert de la compétence eau potable à la communauté de communes.
- la présentation du rapport d'activités 2022 de la Communauté de Communes le 22 septembre à Seurre.

COMMUNICATIONS DES RESPONSABLES DE COMMISSIONS

ENTEND les responsables de commissions exposer le compte rendu de diverses réunions :

Thierry MINET :

- Commission Cycle de l'eau à Echenon le 24 août : attribution de la gestion de l'assainissement non collectif par délégation de service public à la société SUEZ. Contrôle des installations tous les 4 ans, 6 ans et 8 ans selon leur ancienneté avec obligation d'un contrôle tous les 10 ans. Pollution au cuivre des boues de la station de Trugny. Recherche en cours de l'origine de la pollution.
- Forum des associations le 09 septembre à Seurre.
- Bureau/Comtech du syndicat des eaux le 14 septembre à Glanon. Abandon du projet d'exploitation de l'eau potable du lac de Chour en raison de sérieuses difficultés.
- Demande de devis de réfection du Chemin des Grands Champs auprès de l'entreprise Noirot.

Laurence BUCHETON :

- Bilan fête du 14 juillet : 96 adultes, 10 enfants dont 2 bébés. Prix de revient par personne : 19.37 €.
- Commission Enfance Jeunesse du 5 septembre à Saint Usage : Organigramme périscolaire 2023/2024. Bilan ASLH été. Remboursement 2 cartes de bus à Bagnot pour enfants du périscolaire. Etat d'avancement du projet périscolaire à Saint Seine en Bâche. Subvention MSA « Grandir en milieu rural » : 65 000 € sur 4 années. Ateliers numériques à destination des jeunes et familles à compter du 20 septembre.

AFFAIRES DIVERSES

PREND CONNAISSANCE

- Du courrier de M. Thibaut GARIN, responsable eau potable à la communauté de communes, nous conseillant de nous rapprocher du SIARGS ainsi que de solliciter la compétence GEMAPI pour la réhabilitation de la mare Meillot.
- Des courriers de remerciement adressés par le Souvenir Français et le Club Sportif Seurreois pour les subventions versées au titre de l'exercice 2023.
- De la vente des chênes de la parcelle n° 35 aux Scieries Réunies du Chalonnais pour un montant de 86 180 €.
- Du devis de l'entreprise DE HAESE d'un montant de 3 562.98 € pour la réfection de la cuisine de la salle des fêtes.
- Du devis de l'entreprise PEDRON d'un montant de 1 195 € pour l'installation d'un chauffe-eau électrique à la mairie/salle des fêtes.
- Du devis de l'entreprise GIROD d'un montant de 1 707 € pour l'acquisition de panneaux à poser en forêt communale.
- Du courrier de l'association Maires de France rappelant l'appel lancé par l'association « les Restos du Cœur ».
- Du courrier de l'association « HAIE, hop, je plante » proposant un programme subventionné pour la plantation de haies bocagères en Val de Saône.
- De la restitution le lundi 25 septembre du diagnostic énergétique réalisé sur le bâtiment de la mairie.

Gilbert VALENTIN

Le 22 septembre 2023



Gilbert VALENTIN	Thierry MINET	Laurence BUCHETON	Christophe BEAL
Damien BON	Jean-Paul COURTOIS	Gérard DECOSNE	Frédérique GUEYE Absente
Robert MASUYER	Béatrice MIRAILLES	Michel PERRARD	